

Commission Sociale d'Établissement 22 octobre 2012

**Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes
Service Scolarité - Vie Étudiante
Bilan année universitaire 2011 - 2012
Bureau de la vie étudiante**

* Le FSDIE est constitué par prélèvement sur le montant de droits d'inscription payés par les étudiants non boursiers. Ce montant est fixé par la circulaire annuelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; il s'élève à 16 € pour l'année universitaire 2011 - 2012.

* Au sein de l'université Lille 1, ce fonds permet de financer les projets étudiants et de verser des aides sociales ponctuelles à des étudiants en grande difficulté.

* Ce fonds est attribué en totalité, depuis janvier 2009 suite à la décision du conseil d'administration du 28 novembre 2008, au bureau de la vie étudiante pour le soutien aux projets et l'aide sociale. Les dossiers sont examinés lors de sous commissions spécialisées, soit dans l'aide aux projets, soit dans l'aide sociale.

* Le FSDIE est scindé en deux parties : aides sociales (30 %), projets associatifs étudiants (70 %).

* En matière de soutien aux projets étudiants, les sous commissions « aides aux projets » comprennent des représentants du Bureau de la Vie Etudiante et de l'Espace Culture qui ont développé des services d'aide au montage de projets au bénéfice des associations étudiantes.

* En 2009 – 2010, à l'initiative des vice-présidents vie étudiante des universités de Lille 1 et Lille 3, il a été décidé de réserver une part des budgets FSDIE projets étudiants de chacune des universités partenaires au financement de projets étudiants montés en inter - universitaire et qui ont des retombées sur l'animation des deux campus. En 2011-2012, aucun projet n'a été présenté dans ce cadre.

* Depuis 2009 – 2010, suite à la discussion concernant la charte des associations, les associations étudiantes qui ont des activités soutenues et récurrentes, peuvent obtenir des subventions à l'année. Ces subventions sont accordées dans le cadre de la commission plénière après instruction des dossiers en commission restreinte. Cette décision a été maintenue en 2011 – 2012.

Bilan des dépenses fin 2011 (Septembre à Décembre 2011)

Axe 1 : Projets étudiants

Au 1^{er} septembre 2011, les crédits disponibles s'élevaient à **39 748 €** pour la part « projets » du FSDIE, tel qu'indiqué dans le bilan 2011 (page 23).

Le bilan 2011 faisait également mention des crédits suivants :
2 000 € de subvention du CROUS et 3 500 € en complément Fsdie :

- Quant aux 2 000 € de subvention Crous :
 - il s'agit d'une subvention acquise dans le cadre du dispositif d'amélioration de l'accueil des étudiants internationaux pour l'organisation du réveillon international à la MDE ;
 - pour le réveillon 2011, cette subvention n'a été perçue par Lille 1 qu'en 2012 et n'a pu par conséquent abonder le budget Fsdie 2011 ;
 - Pour l'organisation du réveillon 2011, une subvention Fsdie de 3 592 € a été accordée à l'association AMEL, coordonnatrice de l'évènement.
- Quant aux 3 500 € en complément Fsdie :
 - Il s'agit d'un virement devant être effectué par l'UB Présidence ;
 - Cette action relève directement de l'UB Présidence et n'apparaîtra pas dans les comptes du Fsdie.

Le solde disponible pour l'axe 1 au 1^{er} septembre 2011 était par conséquent de 39 748 €

Les crédits 2011 (septembre à décembre) concernent :

- 14 projets relatifs à des actions ponctuelles, pour un montant total de 16 385 € (montants de subventions variant entre 200 € et 2 800 €),
- 9 projets relatifs à des activités pérennes, pour un montant total de 52 315,67 € (montant de subventions variant entre 607,17 € et 30 000 €).

Les subventions demandées dans le cadre des activités soutenues et récurrentes ont concerné neuf associations. L'association sportive des étudiants de Lille 1 a perçu la subvention la plus importante, soit 30 000 €

	Septembre 2011 à décembre 2011
Dossiers déposés	25
Dossiers acceptés	23
Dossiers refusés	2

Montant total des subventions attribuées : 68 700,67 €

Il y a donc un déficit théorique de 28 952,67 €. Ce « déficit » est imputable aux subventions pérennes, qui permettent le financement d'actions menées sur l'ensemble de l'année universitaire 2011-2012. Il a par conséquent été décidé de verser ces subventions en 2 fois : 23 367 € versés en 2011, et 28 952,67 € versés en 2012.

Axe 2 : Aide sociale

Au 01/09/2011, les crédits disponibles s'élevaient à 21 712 € pour la part « aide sociale » du FSDIE.

40 aides ont été accordées aux étudiants en grande difficulté ayant remis un dossier de demande d'aide à une assistante sociale.

Les crédits 2011 (septembre à décembre) concernent :

40 aides pour des montants variant de 150 € à 1 000 €

Montant total des aides : 20 300 €

Le reliquat « aide sociale » sur 2011 s'élève à 1 412 €

Montant des subventions et aides attribuées (Projets Etudiants + Aides Sociales) entre septembre 2011 et décembre 2011 : 89 000,67 €

Bilan des dépenses début 2012 (Janvier à juin)

Budget total 2012 : 184 446 €

184 446 € sur le budget Vie Etudiante, se décomposant comme suit :

- 134 712 € en droits d'inscription
- 2 000 € de subvention Crous (subvention non encore acquise)
- 47 734 € en complément de dotation globale de fonctionnement :
 - 57 734 € sollicités lors de l'élaboration du budget ;
 - 47 734 € ouverts le 03 janvier 2012 ;
 - 22 734 € effectivement ouverts le 05 janvier 2012 (après application par les services financiers des réserves liées au principe de précaution) ;
 - 47 734 € finalement ouverts le 25 juillet 2012 (restitution par les services financiers d'une partie des réserves)

Les crédits Telecom Lille 1 et IUT A abondant le Fsdie devraient s'élever à 14 416 € se répartissant comme suit :

- Part de Fsdie de l'IUT A : 8 960 €
- Part Fsdie de Telecom Lille 1 : 5 456 €
- Ces crédits augmenteront d'autant les axes 1 et 2 dès qu'ils apparaîtront comme disponibles dans Sifac.

AXE 1 : Subventions aux associations étudiantes pour le montage de projets

Budget : 136 712 €

	Janvier 2012 à Juin 2012
Dossiers déposés	69
Dossiers acceptés	55
Dossiers refusés	14

* 69 dossiers ont été constitués par les étudiants entre janvier et juin 2012 (68 entre janvier et juin 2011).

55 subventions variant de 200 € à 18 621,24 € ont été accordées entre janvier et juin 2012.

* A compter de septembre 2011, le service Vie Etudiante a pris l'initiative de réunir, après la date limite de dépôt des dossiers précédant chaque commission, les services supports et personnes

ressources pour le montage et le suivi des dossiers (BVE, Initiatives culturelles, Suaps le cas échéant).

Ces réunions « d'instruction préalable » ou « pré-commission » ont fait en sorte que les services supports disposent d'un même niveau de connaissance et d'information quant aux dossiers déposés. Elles ont également permis, sans se substituer aux commissions restreintes projets, d'écarter les dossiers notoirement incomplets (aucun projet, aucun document, pas de devis,), lesquels ne pouvaient être utilement présentés et défendus en commission.

Ces réunions ayant montré leur intérêt, elles seront reconduites pour 2012/2013.

* Faute de projet déposé, la **commission** précédemment organisée en **inter – universitaire** (Lille 1 – Lille 3) n'a attribué aucune subvention.

* Les subventions accordées au titre de 2012 dans le cadre du **festival Mix'cité** s'élèvent à 43 864,76 € (49 051 € en 2011). Pour 2012, il reste une subvention pour laquelle l'association doit passer en commission, en régularisation (BDE POLYTECH, pour un montant de 2 340,22 €).

22 (21 + 1 à régulariser) projets ont été subventionnés en 2012 dans le cadre du festival, comme en 2011.

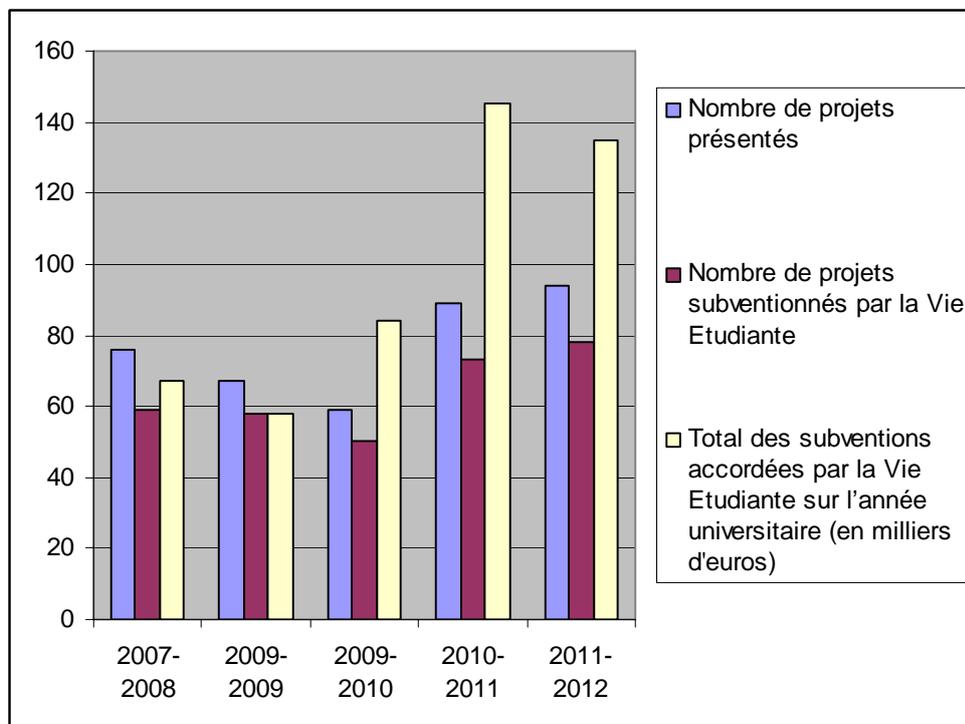
Le travail de terrain très soutenu, entamé en 2010 et poursuivi de manière constante reste déterminant pour une implication plus importante des associations.

L'envergure des projets liés notamment aux scènes explique l'importance des montants accordés.

* Parmi les 8 **associations de création récente** (en 2010/2011), certaines ont toujours une activité en 2011/2012 : « E.S.L. » (Erasmus Student Lille), « FERUL », « BDE de Sociologie », « OCTAVE PRODUCTION », « F.F.B.N. » (Fils et filles du Burundi du Nord-Pas-de-Calais), « C.I.C.E. » (centre d'information culturelle et économique franco-chinois).

* 11 nouvelles associations ont été créées sur le campus en 2011/2012 : « Velocampus », « ACDC » (Atelier coopératif de création), « EML » (Etudiants Mauritaniens de Lille), « UEVF » (Union des étudiants Viet-Namiens de France), « Sepia », « L'or bleu », la « SPUL » (société photographique de l'université de Lille), « AESMN » (association des étudiants et stagiaires Maliens du Nord), « JIN » (jeunesse ivoirienne du Nord), « ISE » (International student exchange), « UEC » (union des étudiants communistes).

Entre janvier et juin 2012, 66 669,41 € ont été alloués aux associations (80 354 € entre janvier et juin 2011, 48 960 € entre janvier et juin 2010).

EVOLUTION DES PROJETS ETUDIANTS entre 2007 et 2012

	Septembre 2011 à décembre 2011	Janvier 2012 à Juin 2012	Année universitaire 2011 / 2012
Dossiers déposés	25	69	94
Dossiers acceptés	23	55	78
Dossiers refusés	2	14	16

PROJETS ETUDIANTS : EVOLUTIONS entre 2007 – 2008 et 2011 - 2012

Année universitaire	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre de projets présentés	76	67	59	89	94
Nombre de projets subventionnés par la Vie Etudiante	59 dont 24 en collaboration avec USTL Culture + 6 démarrages d'associations	58 dont 3 en collaboration avec USTL Culture + 7 démarrages d'associations	50 dont 4 démarrages d'associations	73 dont 8 démarrages d'associations	78 dont 11 démarrages d'association
Total des subventions accordées par la Vie Etudiante sur l'année universitaire	67 295.40 €	58 022.13 €	84 340.00 €	145 441,00 €	135 370,08 €

Les projets financés peuvent être classés en 8 grandes catégories (+ catégorie « autres ») : (voir liste des projets subventionnés dans l'année) :

1. Culture artistique : 39
2. Culture scientifique et technique : 2
3. Sport : 2 (dont une subvention pérenne recouvrant plus de 70 actions au titre desquelles notamment, les jeudis campus, les WE thématiques, le Téléthon, Mix'Cit , ...)
4. Environnement : 1
5. Humanitaire ou solidaire : 9
6. Citoyennet  : 11
7. Sant  : 1
8. Handicap : 0
9. Autres : 13

La grille proposée reprend la classification minist rielle (enquête annuelle).

Les motifs de refus rencontr s sont :

- o « n'entre pas dans les crit res d'attribution des subventions FSDIE » ;
- o « dossier insuffisant, beaucoup de donn es   revoir » ;
- o « insuffisance des retomb es pour le campus de Lille 1 ;
- o Absence d'un repr sentant « Lille 1 » pour pr senter le dossier, ou non pr sentation du dossier ;
- o Absence de cofinancement ;
- o Absence d' l ments objectifs (notamment budg taires)

Cette année les dossiers arrivés hors-délais n'ont pas été présentés en commission, et n'apparaissent pas dans le récapitulatif de l'année.

Montant total des subventions accordées pour les projets de janvier à juin 2012 :
66 669,41 €

A ce montant s'ajoute celui des subventions pérennes (pour un montant total de 28 952,67 €) qui ont été accordées en 2011 mais payées en 2012.
95 622,08 € ont été dépensés entre janvier et juin 2012.
Disponible 2012 sur la part projets : **41 089,92 €**

(Disponible au 30/06/2011 : 39 748,00 €)

AXE 2 : Aides sociales

Budget : 47 734 €

Ces aides sont attribuées en priorité aux étudiants inscrits en Licence et Master dont la situation sociale comporte des changements importants par rapport à l'année précédente.

Les situations des étudiants qui ne peuvent plus bénéficier de la bourse sur critères sociaux ou ne peuvent prétendre à l'Aide du Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU) du CROUS sont également prises en compte.

Très exceptionnellement, des étudiants en fin de thèse peuvent bénéficier d'une aide.

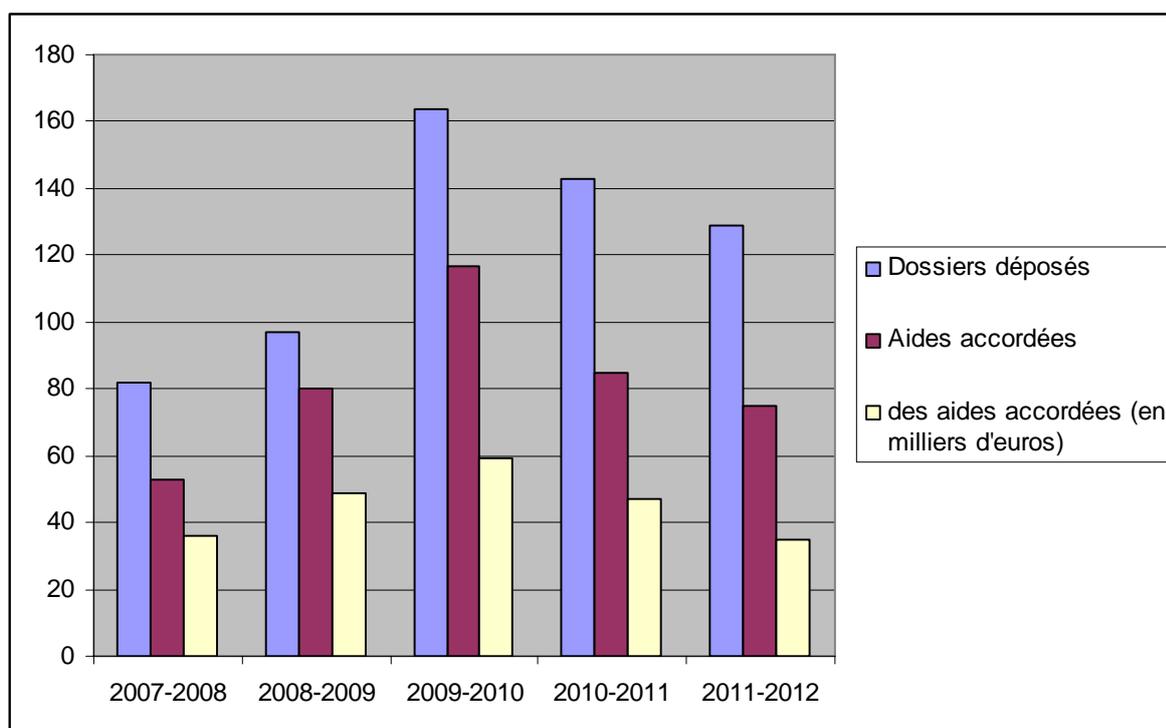
Les étudiants ont systématiquement été reçus par une assistante sociale du CROUS (en général : Mme BERNARD ou Mme LINQUE) ou du SIUMPPS (Mme HALLE) qui ont établi pour chaque dossier, un rapport social (dossiers présentés aux sous commissions des 08/11/2011, 29/11/2011, 21/02/2012, et 10/04/2012).

Entre janvier et juin 2012, 35 aides ont été octroyées, pour un montant total de 15 650 €

129 dossiers ont été déposés pour la période de septembre 2011 à juin 2012
75 demandes ont été acceptées (40 fin 2011, 35 début 2012).
54 dossiers ont fait l'objet d'un refus.

EVOLUTION DES AIDES SOCIALES ENTRE 2007/2008 et 2011/2012

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Dossiers déposés	82	97	164	143	129
Aides accordées	53 aides	80 aides	117 aides	85 aides	75 aides
	de 192 € à 1000 €	de 192 € à 1000 €	de 100 € à 1000 €	de 200 € à 1000 €	de 100 € à 1000 €
des aides accordées	36 542 €	49 250 €	59 316 €	47 200 €	35 950 €

AIDES SOCIALES : EVOLUTIONS entre 2007 – 2008 et 2011 - 2012**Cas d'octroi de l'aide les plus fréquents**

- Cours trop longs faisant perdre le bénéfice de la bourse d'enseignement supérieur avec difficultés sociales
- Changements récents et importants de situation ne relevant pas du dispositif des bourses
- Etudiants non boursiers en grande difficulté.

Cas de refus les plus fréquents

- Absence de changement important, récent et subi
- Scolarité trop longue
- Poursuite d'études peu cohérente notamment en M2
- 2^e M2

MONTANT total des aides sociales accordées en 2012 : 15 650 €

Disponible au 30/06/2012 : 7 084 € (22 734 € - 15 650 €) (21 712,00 € en 2011)

Disponible au 01/09/2012 : 32 084 € (après restitution par les services financiers d'une partie des réserves).